

**Deux tours
d'habitation « H.L.M. »
« En Gilamont »
1800 Vevey/VD**

Architectes J. Wolf, U. Fovanna,
Lausanne
G. Dufour, Vevey

Ingénieurs civils Tappy & Duttweiler,
ingénieurs d'exécution,
Vevey
J.-P. Gonthier,
étude de préfabrication,
Pully

*Collaborateurs
de recherche* H. Tanniger, Lausanne :
installations sanitaires
P. Picot, Lausanne :
chauffage central
Société Romande
d'Electricité, Clarens :
installations électriques

*Coordonnées
topographiques* 554.900 / 146.950

Conception 1966

Réalisation 1967-1969

Programme L'étude s'est orientée vers
un groupe d'habitation écono-
mique. L'implantation de
ces deux immeubles laisse
possible la réalisation
ultérieure de locaux destinés
à la petite industrie.
Le programme réalisé comprend :
140 logements de 1, 2,
2 1/2, 3 et 4 pièces, répartis
dans chaque tour sur
14 étages.
Services sociaux :
complexe médico-social,
salle de lecture,
2 classes maternelles,
préau couvert,
local pour ambulance.
Locaux de service :
petit central téléphonique,
local pour transformateurs de
courant, locaux de dévaloirs
et conciergerie.
Locaux communs.

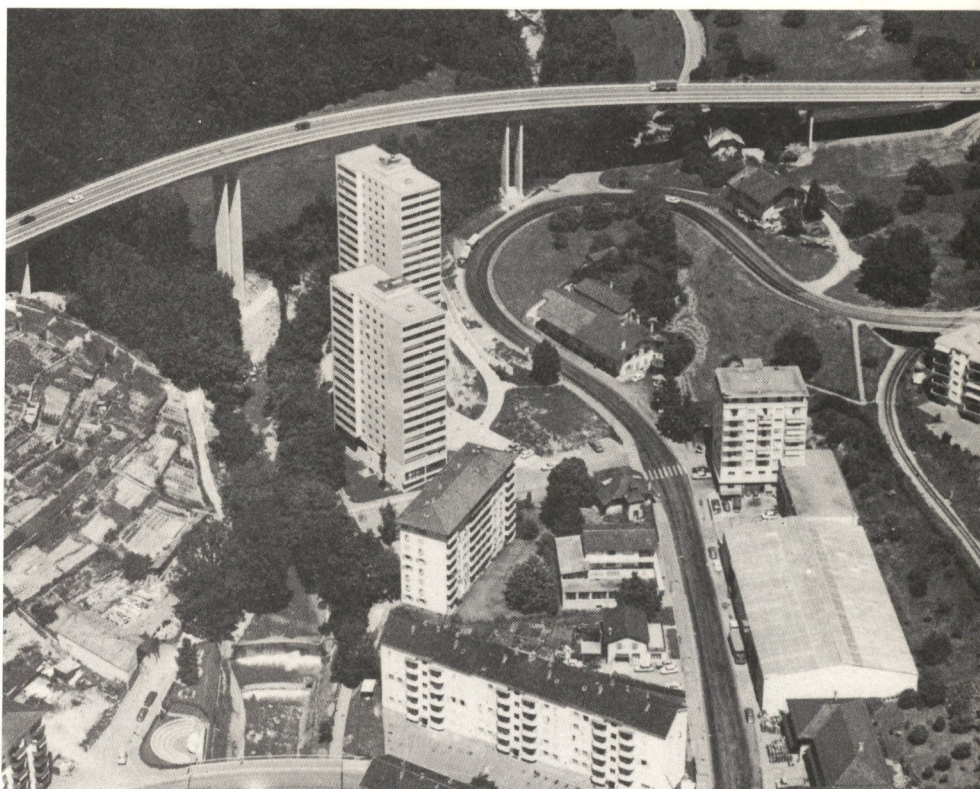
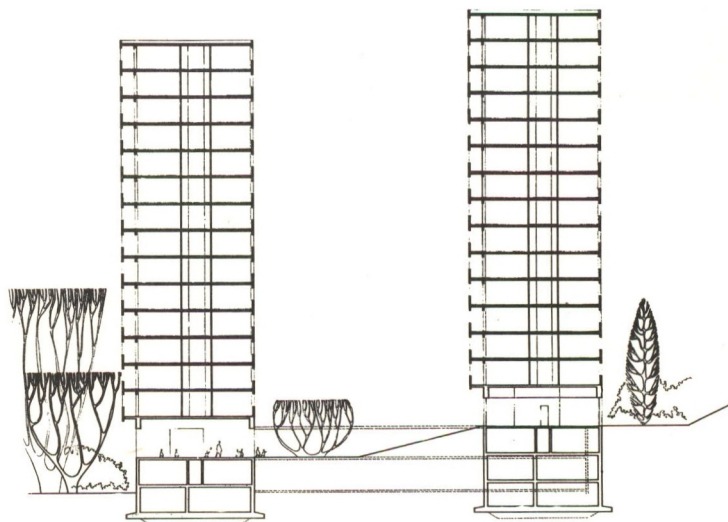
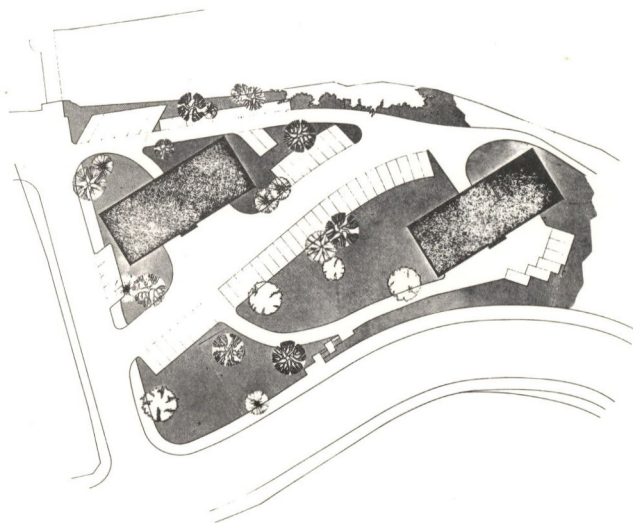
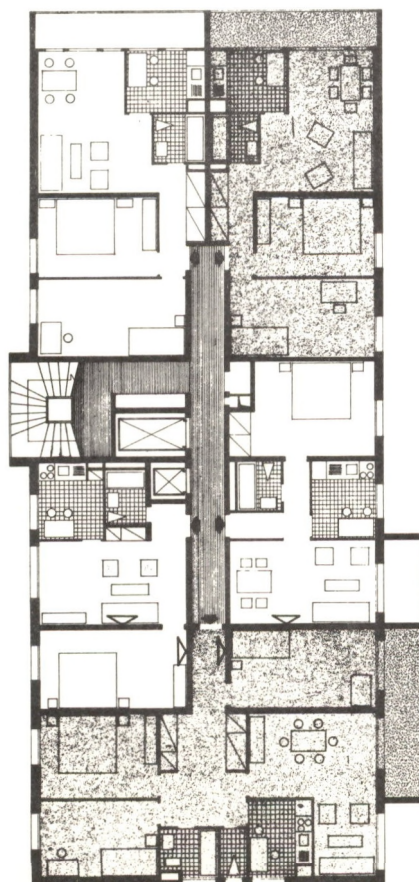
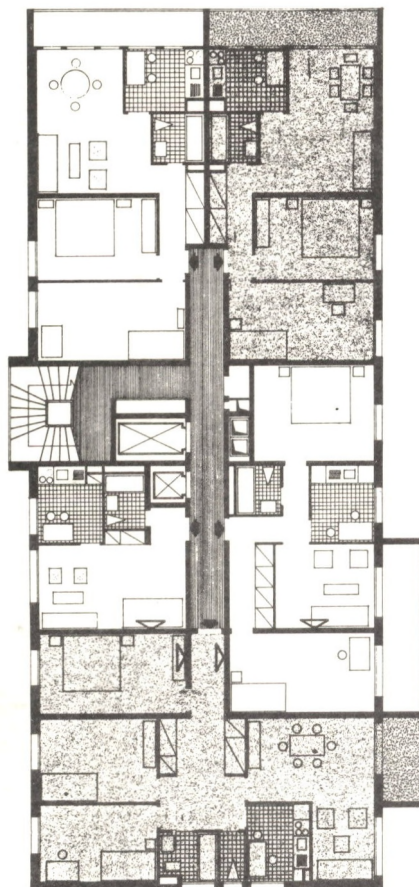


Photo Germond





Caractéristiques

Prix de revient après déduction
du coût de surdimensionnement des
installations de la chaufferie,
sans abri public ni services sociaux ;
au m³ : Fr. 176.94
par m² de surface des étages
d'habitation (11 018 m²) Fr. 643.11
par m² de surface utile d'habitation
(9100 m²) Fr. 778.66

Volume total : 40 045 m³
Volume construit : 39 194 m³
Surface du terrain : 6 378 m²
Surface bâtie : 787 m²
Surface brute des
14 étages
d'habitation : 11 018 m²
Surface utile des
appartements : 9 100 m²

Terrain :

Topographie en forte déclivité
entre l'avenue de Gilamont et le lit
de la Veveyse.

Accès direct depuis l'avenue de
Gilamont, une des voies d'accès de
Vevey à l'autoroute du Léman.
Altitudes comprises entre 408 m.
et 419 m.

Nature du terrain :

Sur une épaisseur variant entre 2,50 m.
et 7 m. environ, la surface du terrain
est constituée de remblais. Directement
au-dessous, le terrain est constitué
de manière assez hétéroclite, avec en
mélange ou en alternance des limons
argileux, du sable fin limoneux et
argileux, du gravier, des pierres, quel-
ques chistes altérés.

Problèmes particuliers

D'emblée, en raison de l'importance
des immeubles à édifier, les études ont
été menées de manière à mettre
en comparaison divers systèmes de
construction, notamment les systèmes
dits « traditionnels » et les systèmes
de semi-préfabrication et préfabrication
totale. La semi-préfabrication a
finallement été retenue pour l'exécution.
De plus, la nature même du terrain
a conduit les ingénieurs responsables
à envisager des fondations en puits
et, après un calcul comparatif serré,
à proposer la solution retenue de
fondations par radier général.
Il faut noter que les façades et
l'ensemble des pièces préfabriquées
sont identiques pour des distributions
en plan différentes. C'est par rocade
des pièces Nos 1, 2, 3, 4 que l'on
modifie la clé de distribution.

Construction

Structure : fondations par radier
général, sur terrain hétéroclite décrit
plus haut, entre le remblais
de surface et la roche molassique.
Etages inférieurs (sous-sol et rez)
réalisés en béton armé propre
et décoffrage pour les bétons exté-
rieurs restant apparents.
Etages supérieurs : structure porteuse
entièrement réalisée en ciments pré-
fabriqués ; murs de 15 cm. et 18 cm.
préfabriqués en usine chez le
constructeur ; dalles de 18 cm. réalisées
en préfabrication foraine ; soudures
des éléments préfabriqués réalisées
par armatures et têtes en acier, avec
remplissage des coutures par du
béton.

Cloisonnements légers réalisés en
carreaux de plâtre « Alba ». Séparations
lourdes non porteuses réalisées
par préfabrication et montées en même
temps que les éléments de structure.

Revêtements : en façades, les bétons
sont restés naturels, propres de
démoulage des éléments préfabriqués
(pas de peinture).

A l'intérieur, les faces en béton des
éléments préfabriqués ont été revêtues
d'enduit « Granol », tandis que les
cloisonnements légers en plâtre ont été
revêtus de papiers peints. En pla-
fonds, peinture à la dispersion sur
béton propre de démoulage.

Matériaux : les matériaux utilisés sont
de type traditionnel : mosaïques de
grès, carreaux céramique, parquets
collés sur chapes, sols plastique,
menuiserie en sapin avec vitrage
« super-triver », face extérieure traitée
à l'Arbezol teinté brun.

Sols des étages d'habitation : sur dalles
de béton de 18 cm., nattes de liège
granulé, application de gravillon bitu-
mineux et chapes talochées au
ciment. Résultat phonique satisfaisant.

Equipements : chauffage central à eau
chaude, avec chaufferie centrale
au deuxième sous-sol de la tour amont,
groupes de chaudières avec brûleurs
à mazout, régulations et distribution par
eau surchauffée et échangeurs dans
la tour aval. Stockage du mazout dans
une citerne en béton cylindrique
enterrée, d'une contenance de 400 000
litres. La particularité de l'installation
consiste à avoir prévu un équipement
de chaufferie surdimensionné devant
permettre une production d'énergie
suffisante pour alimenter le complexe
possible de locaux industriels ou à
son défaut un autre groupe d'habitation.

Bibliographie : AS 1/1972